



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne.

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE
à Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
Un an..... 46 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS:
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le *Courrier du Lot*. Les annonces administratives : dans le journal le *Journal du Lot* (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'*Echo de Quercy*, le *Mémorial*. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le *Gourdonnais*.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 24 Juin 1868.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 22 juin.....	70 50	100 70
Du 23.....	70 70	101 »»
Du 24.....	71 05	101 »»

BULLETIN.

Il a été déposé sur le bureau du Corps législatif un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 300,000 fr., affecté aux écoles primaires.

Après l'adoption d'un projet de loi sur les alcools, la chambre a repris la discussion sur l'exécution des chemins de fer du Midi et d'Orléans.

Le défilé des amendements et le rejet de tous ceux sur lesquels la Chambre a eu à voter a occupé la séance.

On parle, dans les couloirs, d'un amendement des députés de la gauche ayant pour objet l'ouverture d'un crédit de 200,000 fr. pour la fabrication d'enveloppes uniformes, destinées à contenir les bulletins de votes aux prochaines élections générales.

On dit que l'Empereur, avant d'aller à Plombières, après avoir visité le camp de Châlons, irait inspecter les travaux de défense de la ville de Metz.

Le *Moniteur* annonce que, par décision du gouvernement de la république d'Haïti, en date du 10 mai 1868, les ports et villes de Saint-Marc, Miragoane et Jacmel sont déclarés en état de blocus. Le président de la république haïtienne, Salnave, a été battu par Pétion Faubert et s'est enfui vers le Sud, avec son ministre Delorme, à travers les rangs ennemis.

Les dépêches de Belgrade donnent les noms des principales personnes arrêtées à la suite de l'attentat du 13 juin. Un chef d'escadron, Mladen Nevadovich s'est, dans sa prison, coupé les veines avec un fragment de vitre. Il est constant, aujourd'hui, que l'assassinat du prince Michel avait une cause essentiellement politique. Il n'en est pas moins curieux de lire, parmi les télégrammes du gouvernement serbe la note suivante :

« L'enquête a révélé que les conjurés voulaient seulement exploiter le nom d'Alexandre Kara-

georgewitch et que celui-ci avait été abusé par de vaines paroles. » Karageorgewitch, innocent, cela peut mener loin, volontairement ou non, le gouvernement intérimaire de Serbie.

L'un des prétendants mis en avant, le prince de Montenegro, a adressé, à la première nouvelle de l'assassinat du prince Michel, au ministre des affaires étrangères à Belgrade, une dépêche ainsi conçue :

« Nous apprenons à l'instant même le malheur effroyable qui a frappé votre patrie. Vos frères, ces habitants des montagnes noires, partagent votre douleur. Quant à moi et à ma famille, nous sommes dans la dernière désolation. Je ne puis trouver d'expression pour ma douleur. »

Peut-être espère-t-il en trouver une pour son ambition.

On a accusé le gouvernement autrichien de faire des mouvements de troupes sur la frontière serbe. Il s'en défend énergiquement et ajoute que les changements de garnison qui avaient été prescrits avant le douloureux événement de Belgrade, n'ont pas été effectués, précisément pour éviter tout ce qui aurait pu donner lieu à des commentaires ou à des conjectures quelconques.

Les correspondances de Berlin témoignent du désir qu'éprouve la Prusse de ne point se mêler directement des affaires de la Serbie. D'après une opinion généralement répandue, la diplomatie prussienne a été chargée de préciser l'attitude réservée que la Prusse entend absolument conserver vis-à-vis de toutes les questions qui pourraient surgir en Orient tant que ces questions n'auraient pas un caractère européen. C'est surtout à Bucharest, que le représentant de la Prusse aurait fait entendre qu'une politique audacieuse ne trouverait pas d'appui de la part de la Prusse. Il n'est donc pas vrai que le roi Guillaume songe à subordonner ses desseins aux préférences de la chancellerie russe.

On a parlé de troubles en Italie : Voici venir Garibaldi. « Cher Rovaggi, écrit-il à un de ses amis, j'espère aller à Rome avec vous, mais je crains que ce ne soit bien tard, si l'on ne ferme les boutiques des prêtres dans le reste de l'Italie. »

Cependant la *Gazette d'Italie* affirme que les enrôlements clandestins continuent, et ayant

Un soir, Marcelle avait voulu le reconduire jusqu'à la porte qui ouvrait sur la campagne. M. de Chervette était à Paris; on ne l'attendait que tard dans la nuit. Elle fit quelques pas en dehors du parc. Un léger brouillard, qui s'élevait à peine à la hauteur des buissons, rampait à la surface du sol et en effaçait les inégalités. Au-dessus de leur tête, la lune seraine remplissait l'espace de clartés douces. Ils s'avancèrent l'un l'autre dans une mer flottante dont les ondes blanches s'écartaient devant eux; on aurait dit, deux ombres marchant dans une ombre. Des frissons de vent passaient dans le feuillage jauni des arbres et faisaient onduler les vagues à demi transparentes qui les enveloppaient. Marcelle éblouie de la magnificence nocturne de ce paysage fantastique, où rien ne lui apparaissait de la terre que la lumière et le ciel, se pressait contre Gaston. Elle avait le cœur triste. Ses regards erraient autour d'elle.

— On voudrait se perdre dans cette immensité vague, dit-elle, et y toujours voler comme ces oiseaux dont les ailes blanches fatiguent l'immobilité des rivages.

M. de Vandelle gardait le silence. Marcelle prêtait l'oreille. Des chuchotements doux flottaient sur la surface lumineuse de la brume dont la nappe s'enfonçait dans la nuit.

— Rien ne rappelle où nous sommes, reprit-elle, si nous mourrions ici tout à coup, la main dans la main, nos âmes s'uniraient et du même vol s'élançeraient vers l'infini.

Elle s'arrêta en penchant sa tête vers lui : — M'aimes-tu, dis-moi bien que tu m'aimes ! J'ai peur !..

Il vit, dans la clarté dont ils étaient baignés son visage pâle tout brillant d'un amour craintif, il vit ses lèvres qui tressaillaient; son cœur eut une secousse, et la prenant dans ses bras tout transporté : — Qui te fait douter de moi ? Est-ce que demain ne sera pas comme aujourd'hui, et le jour d'après

l'air d'en savoir beaucoup plus qu'elle n'en veut dire, prévient le gouvernement italien d'y veiller attentivement. La *Correspondance italienne* semi-officielle répond qu'elle ne croit pas à ces enrôlements « que d'ailleurs le gouvernement trouverait facilement, en cas de désordre, le moyen légal de déjouer toute tentative insensée. » On ne peut pas dire ici que « le passé répond de l'avenir. »

Le Pape, répondant aux félicitations des cardinaux, à l'occasion de l'anniversaire de son élection, dit :

« Rome doit être un lieu saint. La sainteté même du sol que nous foulons impose à chacun le devoir d'édifier le monde par ses actions. Dieu pèse dans la balance de la justice nos douleurs et nos actes. Puisse-t-on dire de Rome moderne : Ce qu'elle ne possède pas par les armes, elle le tient par la religion ! » Le St-Père a commué presque toutes les peines des détenus politiques et civils.

Les journaux anglais disent qu'une grande démonstration aura lieu au palais de Cristal dans les premiers jours de juillet; ce serait une manifestation de toutes les classes au nom de la foi de l'écriture rendue à l'Angleterre à l'époque de la Réforme.

Aujourd'hui, à trois heures de l'après-midi, le roi de Prusse a fait en personne la clôture du Reichstag. Seul le conseil fédéral siègera encore pendant quelques semaines pour terminer ses travaux.

Les avis du Mexique annoncent qu'une insurrection a eu lieu à Queretaro en faveur de Santa Anna. Juarez est donc battu : il y a un an, à pareille époque, il faisait fusiller Maximilien.

Pour le Bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Marseille, 20 juin.

Les lettres de Rome du 17 confirment la nouvelle du prochain mariage du duc de Parme avec la princesse Maria-Pia; le pape donnera la bénédiction nuptiale.

On assure que le consul des Etats-Unis à Rome a été rappelé.

Foligno, 20 juin.

On mande de Rome, le 19 : A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, le Pape a ordonné

pareil à demain ? Est-ce que tout ce qui l'entoure, tout ce qui brille sur nos têtes, tout ce qui murmure dans l'air, tout ce qui palpite en nous ne te crie pas que je t'aime ?..

Marcelle laissa tomber sa tête sur la poitrine de Gaston, et perdue en extase :

— On voudrait que tout finit en un tel moment ! dit-elle.

Au bout de quelques jours, M. de Crémeil entra chez M. de Vandelle, et d'un air de triomphe :

— Tout marche à souhait, dit-il, vous plaisez à M. Bressuire, vous plaisez à madame Bessuire, et ce qu'il y a de mieux, car sans cette condition expresse votre couronne héraldique eût-elle eu les fleurons d'une couronne ducale et votre écusson les merlettes de la maison de Lorraine, rien n'eût fait, — vous plaisez à mademoiselle Bressuire.

— Ah ! fit Gaston d'un air d'incrédulité,

M. de Crémeil se campa devant M. de Vandelle les bras croisés :

— Voilà une exclamation monosyllabique bien singulière ! s'écria-t-il. On dirait un héros habitué à conquérir des royaumes à qui un pauvre capitaine fait hommage d'une modeste province ! Peste ! vous avez le bonheur tranquille, et ne vous confondez point en remerciements ! Une fille charmante et une dot respectable ! Est-ce donc une princesse qu'il faut vous aller chercher dans les contrées connues des poètes seulement ?

— Non, mais j'ai réfléchi. Suis-je bien né pour le mariage ?

M. de Crémeil sourit, et, considérant Gaston : Je vois où le bât vous blesse, reprit-il. Je ne serai pas plus indiscret que je ne l'étais une première fois; mais, en thèse générale, m'est avis que vous vous arrêtez à des vœux.

— Des vœux ? repliqua M. de Vandelle.

— J'ai dit le mot et ne le retirerais pas pour les plus beaux yeux du monde, qu'ils soient noirs comme

de mettre en liberté, dès le 24 juin, tous les détenus non condamnés pour faux ou pour vol et ayant moins de six mois d'emprisonnement à subir. — Ceux dont la détention devait être de plus de six mois, obtiendront la remise d'un tiers de leur peine, pourvu qu'elle ne dépasse pas trois ans. — Les détenus politiques ne sont pas exceptés de cet état de clémence.

Florence, 20 juin.

La *Correspondance italienne* dément le bruit que le gouvernement prussien ait envoyé officieusement à Florence un agent diplomatique.

On mande de Rome le 21 juin :

Le Pape a reçu successivement, à l'occasion des anniversaires de son avènement au trône et de son couronnement, les membres du Corps diplomatique M. de Sartiges a eu aujourd'hui son audience.

Aujourd'hui, anniversaire du couronnement de Pie IX, la ville de Rome est illuminée.

Il est inexact que Menotti Garibaldi ait séjourné à Rome.

Belgrade, 22 juin.

Les élections pour la Skoupczina se sont effectuées dans le plus grand ordre et dans un sens favorable au prince Milano. Les électeurs ont montré beaucoup d'empressement à venir voter.

Le gouvernement reçoit tous les jours des communes et des différents corps de la milice nationale, des adresses d'approbation.

Le *Vidorian*, à l'occasion des articles publiés dans la presse étrangère, relativement à la succession au trône de Serbie, dit :

La nation serbe possède, en toute souveraineté, le droit de disposer de la couronne selon les principes établis par les représentants du peuple.

C'est en se plaçant à ce point de vue parfaitement légal que la nation a déjà proclamé pour successeur le jeune prince Milano. Le rôle de la Skoupczina est donc de saluer d'une manière solennelle le nouveau prince et de procéder à l'élection régulière d'un conseil de tutelle qui subsistera jusqu'à la majorité du prince.

PRUSSE.

Berlin, 20 juin.

Sa Majesté le roi de Prusse a clos par le discours suivant la session du Reichstag :

« Honorés Messieurs du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord,

» Vous êtes arrivés à la clôture d'une session qui a été riche en efforts, mais en même temps féconde en résultats. Avec un zèle dévoué, vous avez, de concert avec les gouvernements alliés, achevé d'édifier et consolidé l'organisation de la Confédération.

» Plusieurs réformes importantes de la législation commune ont été par vous, les vœux préparés, les autres conduites à bonne fin.

» Les questions financières qui formaient un des objets saillants de vos délibérations, ont été résolues par vous d'une manière satisfaisante. Grâce à la décision par laquelle vous avez confié à l'administration éprouvée de la dette publique prussienne la gestion de l'emprunt voté dans la session précédente en vue du développement de la marine et du complément de la défense des côtes, vous avez assuré la marche

ceux de la Belcolor, ou bleus comme ceux de la poétique amante de Faust.

— Est-ce que vous n'admettez pas cependant qu'il y a des circonstances qui engagent ?

— Mon cher monsieur de Vandelle, j'ai sur ce chapitre une petite théorie où la logique me paraît briller, et que vous me permettez de vous soumettre, en raison même des scrupules où vous menacez de faire échouer mes sages combinaisons.

— Je suis tout oreilles, dit Gaston.

— Et d'abord j'établis qu'en ces sortes de matières délicates on ne trompe personne. Toute femme qui a passé par le mariage sait à quoi s'en tenir sur la valeur de ces formules sonores, où les mots de constance éternelle et d'amour idéal se rencontrent à tout propos. Elle n'a qu'à chercher dans ses souvenirs et leur vanité lui en sera démontrée. Et à ce propos, il me semble que la vulgarité de telles expressions devrait les faire bannir de la conversation des honnêtes gens. Si maintenant, dans le nombre considérable de filles d'Eve qui ornent la terre, il s'en trouve de pauvres d'esprit qui n'entendent pas ce que parler veut dire, ou d'assez égoïstes pour vouloir que les lois du monde soient refaites à leur profit, c'est leur affaire, et l'on n'a point à entrer dans ces détails.

— Les codes ne se font pas pour les exceptions. Que penseriez-vous d'un personnage qui prendrait au sérieux les formules de politesse que l'on met au bas des lettres et qui compterait sur un dévouement absolu et sur un respect sans bornes, sous prétexte qu'on s'est proclamé son très-humble serviteur ? Ne lui tourneriez-vous pas le dos, hein ?

— Il est certain que si on ne lui tournait pas le dos, on lui rirait au nez.

— Le monde serait tout bonnement inhabitable sans un certain nombre de sous-entendus qui sont la monnaie courante des relations. Croyez bien que les femmes en sont convaincues comme nous; mais cette réputation de victimes, qu'elles ne veulent point

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

22 du 24 Juin 1868.

MARCELLE

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

XVIII. — (Suite).

Si Marcelle était inquiète, Gaston était gêné. Sa conscience l'avertissait qu'il agissait mal; son silence était une mauvaise action; mais lorsqu'il partait de Paris avec la résolution de parler, à peine entré dans l'atmosphère lumineuse qui rayonnait autour de Marcelle il perdait tout courage; il avait même des heures d'ivresse durant lesquelles l'illusion lui revenait. Le regard étincelant, le cœur chaud, il quittait Buc tout imprégné de la pensée de Marcelle. Il tournait les yeux vers la voûte profonde où, dans le silence des nuits, scintillaient tant de gouttes de feu, et se demandait avec un élan sincère si ces myriades d'étoiles éclairaient quelque chose qui fût plus beau que l'amour. Tous les biens qu'on lui proposait valaient-ils un seul des baisers dont la flamme voltigeait encore sur ses lèvres ? Il répondait non; puis, la route achevée, le doute l'avait reconquis.

La reproduction est interdite.

progressive de cette branche de notre force défensive, à laquelle sont vouées et ma sollicitude constante et les sympathies de la nation.

» L'entente sur la gestion de cet emprunt a permis dans le budget fédéral voté par vous, de pourvoir dans une mesure suffisante et sans recourir à une élévation considérable des dépenses ordinaires, à l'avancement de la mission de la Confédération.

» Les dispositions nécessaires pour qu'il soit permis de rendre compte en la forme constitutionnelle de l'emploi des recettes fédérales, sont provisoirement établies.

» Par la loi sur la suppression des restrictions de police en matière de mariage et de domicile, la liberté de fonder une maison et une famille, liberté dont une expérience de longues années en Prusse a démontré les avantages, a été généralisée et l'institution de la liberté de domicile, dont vous avez jeté la première base dans votre précédente session, a été complétée. Cette loi, aussi bien que les lois relatives à la suppression de la contrainte par corps et à la fermeture des banques de jeu atteste que les intérêts moraux et les intérêts économiques marchent ensemble de pair dans l'accomplissement de la mission fédérale.

» Par une série de conventions postales qui ont reçu votre adhésion, la diminution des tarifs postaux établie dans la session précédente, a été étendue à la correspondance étrangère.

» La loi sur la prestation des logements militaires en temps de paix, assure une répartition plus équitable de cette charge et sans sortir des limites imposées par l'indispensable prise en considération de la situation financière, une indemnité mieux proportionnée en faveur de qui de droit.

» Par les pensions et les secours votés en faveur des membres de l'ancienne armée Heswigo-holsteinoise, a été éteinte une dette dont vous avez reconnu la légitimité de concert avec les gouvernements alliés.

» La nouvelle organisation des poids et mesures ouvre la perspective de l'établissement d'un système simple et uniforme applicable à toute l'Allemagne, et nous rapproche sur ce terrain, d'une union avec toutes les nations civilisées. Le degré d'instruction du peuple allemand nous est une garantie que les difficultés inhérentes à la mise en pratique de ce système seront surmontées dans un délai assez court.

» Sur le terrain des impôts, l'uniformité de l'imposition des articles de consommation les plus importants, a été introduite dans toute l'étendue du territoire fédéral, et le dernier pas nécessaire pour l'entrée du Mecklembourg et de Lubeck dans l'union douanière commune a été fait.

» Et maintenant, je vous congédie, honorés Messieurs, avec mes remerciements et ceux de mes hauts alliés, pour le concours que vous avez apporté à notre œuvre commune aussi bien qu'à la défense des grands intérêts pour la culture desquels nous sommes unis avec les Etats allemands du sud. Je vous congédie aussi avec la conviction que les fruits de vos travaux prospéreront chez nous et dans toute l'Allemagne, à la faveur des bénédictions de la paix.

Après la lecture de ce discours, M. de Friesen, ministre saxon, a prononcé la formule de clôture et M. Hoffmann, plénipotentiaire hessois, a donné le signal des vivats en l'honneur du roi.

Pour extrait : A. Layton.

AFFAIRES DE SERBIE.

Ce qui tendrait à prouver que la crise ouverte par le meurtre du prince Michel n'est point terminée, c'est que, d'une part, les arrestations continuent, et que, d'un autre côté, les partisans du prince Milano se tiennent dans une singulière expectative. Ainsi la princesse Julie qui s'était rendue à Belgrade pour assister aux obsèques de son époux, est repartie aussitôt après la cérémonie funèbre. Avant de retourner à Vienne, elle a adressé la proclamation suivante à la nation serbe :

« Avant de vous quitter, je sens le besoin d'exprimer mes remerciements les plus vifs à la nation en deuil qui, avec moi, a déposé aujourd'hui dans la tombe, la dépouille mortelle de celui qui non-seulement était son prince,

laisser aux vieilleries, est une parure dont quelques raffinées se montrent friandes. Cela leur sert à l'heure où elles jouent la grande symphonie de la mélancolie; elles rient bien, par exemple, si on se laissait prendre à ces chimères ! Maintenant, prenons les choses de plus haut, à un point de vue purement social. Combien connaissez-vous de femmes perdues pour avoir été trahies dans leur amour ? Vous plaît-il d'accepter trois quarts d'heure pour battre le rappel de vos souvenirs ? Je vous les offre.

— C'est inutile, dit Gaston.

— Bien ! Toutes vos recherches n'aboutiraient pas à la découverte d'une unité... Trahies, et je me sers à dessein de ce participe ambitieux qui leur plaît, elles retombent tout doucement dans la chambre conjugale, où le sourire d'un mari les accueille. Elles n'ont perdu ni l'aisance et le confortable de la communauté, ni la considération des voisins, ni les invitations pressées de tout le monde. Quelques amies intimes sourient peut-être du bout des lèvres, mais c'est tout. Ou les voit le lendemain dans les mêmes loges à l'Opéra, avec les mêmes diamants autour du cou et les mêmes amis auprès d'elles, elles dansent dans les mêmes bals, et font, à la saison nouvelle, les délices des mêmes eaux. Cependant, vous reconnaîtrez que les hommes, à leur tour, sont trahis quelquefois. C'est un échange de procédés confraternels où personne n'a rien à se reprocher.

— Oui, dit Gaston qui sourit, ces choses-là me sont arrivées comme à un autre.

— Mais vous avez eu l'esprit de n'y rien perdre. Moi qui vous parle, j'en ai vu qui, dans ses associations d'un jour, que tout peut rompre, risquaient leur avenir et le perdaient bravement. Grosse affaire pour un homme qui entre dans la vie que l'avenir ! Ceux-ci repoussent déjà même une alliance qui les arracherait à leur divinité, et avec un hérosisme que rien plus tard ne récompense, sacrifient le lendemain à la veille, ce qui dure pour ce qui passe,

mais encore un grand patriote. Vous pleurez sa perte, et cela vous honore, car il n'y a que les âmes nobles qui savent être reconnaissantes. Je vous quitte, mais tous mes sentiments et mes pensées resteront avec vous, et je ne cesserai de prier pour que le bon Dieu donne la prospérité à la Serbie et accomplisse les vœux du prince qu'une mort prématurée nous a ravi.

Cette proclamation ressemble plus aux adieux d'une exilée, qu'à l'affirmation des droits d'une souveraine. Pour en bien comprendre la signification, il faut se rappeler que le feu prince était sous l'empire d'une autre femme que la sienne, d'une femme à laquelle on prête un caractère très décidé et dont l'influence, durant ces dernières années, aurait été pour beaucoup dans le progrès moral et matériel du pays serbe. La princesse Julie aura préféré se confier de loin que de près aux souvenirs et aux sympathies qui, dit-on, l'ont accompagnée depuis une répudiation, motivée uniquement par des raisons dynastiques.

Quoiqu'il en soit, les populations serbes sont laissées, par les puissances garantes, maîtresses de leur destinée. C'est, dit-on, le cabinet des Tuileries qui a pris l'initiative de cette résolution. On ne peut que lui en savoir gré sur les bords du Danube et en Europe. Reste à savoir quel usage, au milieu des passions et des compétitions des partis, les serbes vont faire de la liberté de choix qui leur est donnée.

Pour extrait : A. Layton.

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Edouard Simon :

« Les arrestations continuent à Belgrade. Il est à souhaiter que l'esprit de parti ne s'avengle pas au point d'exploiter l'indignation populaire au profit d'intérêts particuliers. Nous avons déjà dit, que des accusations contre le prince Kard Georgewitch, se multiplient sans preuve apparente. L'enquête qui a été ordonnée semble démontrer que, s'il y a eu conspiration politique, les meurtriers ont abusé du nom du prince Alexandre; en tous cas, la lumière n'est pas faite et les indices recueillis jusqu'ici sont trop incertains pour qu'il soit possible de porter un jugement sur l'attentat de Belgrade. »

JOURNAL DES DÉBATS.

Le *Journal des Débats*, après avoir rappelé que le roi de Prusse doit se rendre à Worms pour assister à l'inauguration de la statue de Luther, ajoute, sous la signature de M. David :

« Le roi partira, dit-on, demain dimanche, et c'est la ville de Hanovre qui doit être sa première étape. On se demande naturellement quelle réception lui sera faite dans sa bonne ville de Hanovre, qui est aussi la bonne ville du roi George, dont elle célébrait la fête, il n'y a pas longtemps. Il semble difficile qu'un peuple puisse fêter avec un égal enthousiasme, et à peu de jours d'intervalle, deux souverains qui se disputent son amour et qui se sont broyés à cause de cette rivalité; mais si ce n'est pas facile, on ne saurait dire que ce soit absolument impossible si l'on songe aux nom-

et l'occasion au front chauve ne revient plus ! Ceux-là font fi d'une situation qui leur assurerait l'indépendance et souvent leur ouvrirait des perspectives sur la fortune. Mais quoi ! il faudrait quitter la ville où elle respire... elle ! c'est-à-dire tout, et l'on n'a que mépris pour la main qui voulait vous sauver, et l'on marche la tête dans les nuées jusqu'au jour où le pied se heurte à quelque caillou ! On se réveille alors et on regarde ! La femme adorée est loin et la fortune aussi. Adieu, paniers, les vendanges sont faites. Cherchez dans vos souvenirs, et vous verrez cette fois s'ils vous répondront. Mais qui s'avise de plaindre ces pauvres diables ? On ne les voit ni pleurer ni gémir. Et puis, ce ne sont que des hommes ! Il n'est point de mode de s'intéresser à des porte-moustaches ! Et les aimables personnes qui les ont jetés par terre, vêtues à la mode la plus fraîche, passent sur la chaussée et les éclaboussent.

M. de Vandelle roulait une cigarette entre les doigts, hochant la tête. Ses résistances battaient en retraite. M. de Crémeil jugea le moment opportun pour livrer un dernier assaut.

— Mon ami, reprit-il, la Providence vous traite véritablement en enfant gâté. Elle se présente à vous sous les traits d'une aimable fille qui ne demandera pas mieux que de se consacrer au bonheur de l'homme qui l'aura choisie. Ne la repoussez pas ! La Providence aussi a ses caprices. Elle se lasse quelquefois. D'une part, une famille qui vous accepte comme un fils, et dont, si vous y mettez un peu de bonne grâce, vous serez bientôt la tête et le bras, une dot qui fera la boule de neige, une compagnie dont vous pourrez faire à votre gré une femme à la mode ou une femme de ménage, et qui restera toujours une femme du monde; bref, la vie assise, honorée, ouverte au bien-être et au repos, et à l'action du même coup si le désir de faire figure à Paris vous mord. De l'autre côté, une chimère, une pastorale, une de ces aventures qui traitent dans mille romans, et au

breuses ressources dont dispose un souverain en voyage. *L'Indépendance belge*, remarque que l'arrivée du roi coïncidera à peu près avec l'anniversaire du combat du Laugensalza, dans lequel les hanovriens tiennent tête à l'armée prussienne la veille du jour où ils devaient être contraints de rendre les armes. Si les hanovriens ne montrent pas qu'ils se souviennent de ces événements, qu'en dira le roi George ? Et s'ils montrent qu'ils ne les ont pas oubliés, qu'en pensera le roi Guillaume ? »

SIÈCLE.

Sous ce titre « la paix par la liberté » M. Louis Jourdan s'exprime ainsi dans le *Siècle* :

« Les peuples ne sont encore de grands enfants, le bruit du tambour et l'odeur de la poudre les enivrent. C'est donc à les instruire qu'il faut s'appliquer. Journaux, congrès, assemblées, orateurs, écrivains, ne doivent avoir qu'une préoccupation, éclairer les peuples sur leurs véritables intérêts, leur apprendre le respect des droits d'autrui — afin qu'ils obtiennent le respect de leurs propres droits, leur apprendre surtout que Français, Anglais, Prussiens, Autrichiens, Italiens, Espagnols, etc., etc., sont membres, au même titre, de la famille européenne, comme autrefois Picards, Bourguignons, Bretons, Gascons, Provençaux, etc., etc., étaient membres, au même titre, de la famille française; que la fédération des divers Etats européens, la constitution d'une grande unité ayant nom : Etats-Unis de l'Europe, sont le but vers lequel il faut tendre résolument sans cesse.

» C'est par là seulement que le règne de la paix par la liberté deviendra possible. Quant à démontrer que la suppression des armées permanentes sera avantageuse à la paix et à la liberté des peuples, c'est inutile. On ne démontre pas que la lumière existe : elle est ou elle n'est pas. »

MONDE.

Le *Monde* reproduit une correspondance de Florence, 17 juin, sous la signature de M. Taconet :

« Le nombre des contribuables récalcitrants, même à Florence, y lisons-nous, est plus considérable cette année que l'année dernière, et cependant, l'an dernier, à Florence, on n'a pu percevoir qu'environ 60 0/0 du chiffre, total de la taxe. Si la capitale, si la ville où réside le gouvernement présente un tel spectacle, que penser des villes et des provinces éloignées. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour

On écrit de Fontainebleau, 21 juin :

« Les courses s'annoncent comme devant être très-belles. Les parisiens arrivent par milliers en chemin de fer. L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial assisteront aux courses. »

— A la petite bourse du boulevard, on démentait ce matin le bruit de la démission de MM. Péreire comme membres du conseil d'administration de la compagnie des Paquebots transatlantiques.

— Ces jours derniers, on a posé à Rome, à côté de la basilique de St-Laurent, la première pierre du monument à la mémoire des dé-

dernier chapitre cette rupture inévitable que le moins clair-voyant des physiologistes prédit à coup sûr. Pourquoi donc ne pas tourner le feuillet et courir au dernier chapitre un peu brusquement ? C'est ce que je vous propose. Si, pour le faire, vous attendez d'avoir franchi le cap redoutable de la quarantaine, prenez garde de rappeler ce héros de la fable qui, après avoir dédaigné les carpes et les tanches, fut fort aise de rencontrer un escagot.

Un imperceptible sourire passa sur les lèvres de Gaston. M. de Crémeil se leva.

— M. Bressuire m'a donné commission de vous inviter à passer le mois prochain à sa campagne, aux environs de Tournan, où il se rend en famille. Il ne serait pas désagréable d'être maître du château où l'on vous a préparé un appartement... Je suis du voyage. Faut-il lui répondre que nous acceptons ?

— Faites, dit M. de Vandelle.

Il fallait cependant annoncer à Marcelle qu'elle resterait un assez longtemps sans revoir Gaston à Buc. Deux ou trois fois, il prit la plume pour la prévenir de sa résolution, mais les lettres commençaient, il les déchirait. Aucune ne disait bien ce qu'il voulait dire. Quant à parler, il savait qu'il y réussirait moins encore. En attendant, les jours s'écoulaient. Le moment approchait où il devait partir pour les Carrières. C'était le nom du château de M. Bressuire. M. de Crémeil le pressa bientôt de faire ses malles. Une voiture les attendait à heure fixe à la gare de Tournan; il fallait s'y trouver le samedi suivant. A bout de voie, une dernière fois il se rendit à Buc. Marcelle le reçut dans le pavillon. Il ne l'avait jamais vue plus belle; elle souriait; elle riait. Il n'avait pas la force d'éteindre cette gaieté.

— Vous savez, lui dit-elle; je n'ai plus peur. D'un mot vous m'avez rendu toute ma sécurité.

Il ouvrit la bouche pour parler, il hésita, et se tut. Au moment de se séparer, elle le retint.

— Devinez ce que j'ai fait hier, reprit Marcelle

fenseurs du St-Siège contre l'agression garibaldienne de 1867. Ce sera une construction de forme octogonale, en marbre ayant l'aspect d'un petit temple.

— M. Treit, avocat à la cour impériale de Paris, se rend à Londres, mandé par le Foreign-office, qui a voulu le consulter sur le traité d'extradition conclu en 1843 entre la France et l'Angleterre.

— On mande de Madrid qu'un avis du consulat général d'Italie ordonne que tous les Italiens exerçant la profession de musiciens ambulants ayant avec eux des enfants ou adultes, se présentent au Consulat pour faire régulariser leur séjour en Espagne.

— Nous voyons, par une lettre du camp de Chalons, que l'Empereur y est attendu demain et doit y séjourner jusqu'à dimanche.

— Le 17, a eu lieu le grand concours de tir auquel est affecté le prix de l'Empereur. Ce prix a été gagné par un officier du 70^e de ligne.

— On mande d'Aix-la-Chapelle qu'il y a eu ces jours derniers un tir où des militaires et des bourgeois ont essayé concurremment le fusil Chassepot et le fusil Müssier à aiguille. C'est l'arme française qui l'a emporté, dit franchement la *Gazette de Cologne*. Deux concurrents reçurent chacun dix cartouches pour le tir accélééré. En 45 secondes, le Chassepot avait fini : neuf balles dans la cible, la dixième dans le noir. Le Zindadel geweln n'avait tiré que sept coups qui, du reste, avaient tous porté en cible.

— Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, réside depuis quelques jours au château d'Issy, près Paris. On dit que le prélat est dans l'intention de faire un voyage à Rome avant de retourner à son diocèse.

— Aujourd'hui ont eu lieu les grandes courses de Fontainebleau. Un grand nombre de Parisiens se rendent à cette solennité hippique. Deux prix sont fondés par l'empereur et l'impératrice.

Judi, première réunion d'été à la marche.

— Il y aura le mercredi, 24 juin, une fête civique à Versailles pour la célébration du centenaire de la naissance de Hoche.

— Le journal *l'Art* poursuivi pour s'être occupé sans autorisation de matière politique et pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement, a été condamné par défaut. M. Limeret, gérant, à un mois; M. Cluseret, signataire, à 2 mois et M. Kugelmann, imprimeur, à 15 jours de prison. En outre, chacun des trois prévenus à 1000 fr. d'amende; le journal cessera de paraître nonobstant appel.

— Les membres composant l'expédition scientifique chargée d'aller observer l'éclipse de soleil du 8 août prochain, se sont embarqués le 19 de ce mois à Marseille.

Pour extrait : A. Layton.

Correspondance Parisienne

Paris, le 20 juin 1868.

Deux nouveaux projets de loi ont été soumis au Corps législatif, l'un relatif à une convention conclue entre l'Etat et la Compagnie des chemins de fer du Nord, l'autre intéressant la ligne de Fougères à Vitry. Les commissions qui seront chargées d'examiner ces projets seront prochainement nommées.

Les correspondances de la Réunion en date du 48 mai arrivent en ce moment à Paris et elles contiennent des nouvelles assez graves de Madagascar. La reine Raoserina, l'épouse de Radama II, est morte le 31 mars au retour d'un voyage exécuté

doucement. Il y avait huit jours que vous n'étiez venu... Je savais que je vous verrais ce soir... J'ai passé mes heures les plus douces à vous écrire... Emportez cette lettre... Si un jour vous venez à m'aimer moins, lisez-la, et tout ce qu'il y a de tendresse dans mon cœur passera dans le vôtre.

Gaston la remercia d'une voix tremblante.

— Moi je n'ai pas de si bonnes choses à vous dire, ajouta-t-il; il faut que je parte demain.

Elle tressaillit.

— C'est donc un pressentiment qui me poussait à faire ce que j'ai fait !... Allez-vous bien loin ?

— Un peu loin, oui.

— Ce n'est rien de grave qui vous force à me quitter ?

— Non, rien, mais il le faut.

— Une affaire peut-être, un ami qui vous appelle ?

— C'est cela, un ami.

S'ils n'avaient pas été sous le couvert des arbres, Marcelle aurait vu la rougeur qui se répandait sur le visage de Gaston.

— Je voulais retourner au Préau, reprit-elle, pour me rapprocher de vous. J'attendrai à Buc que vous soyez de retour... Je serai la première avertie, n'est-ce pas ?

— En doutez-vous ?

— J'irai chaque jour à l'endroit où je trouve quelquefois un mot qui me console... Irai-je souvent sans y rien trouver ?

— Un mois, peut-être.

— Que c'est long !

La voix manqua à M. de Vandelle pour répondre. Il s'inclina vers Marcelle et l'embrassa dans les cheveux. Elle tremblait serrée contre lui.

— Il y a donc toujours des malheurs ! reprit-elle.

— Est-ce un reproche ?

(La suite au prochain numéro.)

dans l'intérieur de son île. Après une tentative de révolution de palais tout s'est apaisé par l'élévation au trône de Ranona, cousine de la feue reine et qui a pris le titre de Ranavola Manjaka II. L'importance définitive de cet événement, ne peut-être encore définitivement appréciée à la Réunion. On espère qu'il ne modifiera en rien la situation des Européens fixés à Madagascar.

Et puisque je m'occupe des nouvelles d'Outre-mer laissez-moi vous parler d'un sinistre maritime dont la relation nous arrive à l'instant même à Paris. Le *Tamaïs*, paquebot des messageries impériales est arrivé mardi matin à Marseille, venant de Constantinople. A bord du steamer se trouvaient le capitaine Tournaire, les officiers et l'équipage un vapeur la *Ville de Lyon* incendié, en mer.

La *Ville de Lyon* était partie de Volo, pour Marseille le 9 juin. Les premières traces d'incendie se manifestèrent dans la cale, le 11, à la hauteur du cap Spartipens. On crut s'en être rendu maître, mais bientôt l'incendie se déclara avec une violence et une rapidité telle qu'il fallut se résoudre à quitter le navire. Le capitaine Thomas ordonna de mettre les embarcations à la mer. Cet ordre n'est pas exécuté encore, dit l'officier chargé du rapport, malgré que les flammes arrivent jusqu'à la hauteur du grand canot. Quelques hommes restés à bord avec moi parviennent avec la plus grande peine à amarrer. Le feu gagne toujours vers l'arrière, la mâture est atteinte; une explosion de chaudière peut avoir lieu; l'abandon est urgent. Ayant achevé de faire embarquer dans les canots les 46 hommes qui composent l'équipage, les deux passagers, et, examen fait qu'il ne reste personne à bord, je le quitte à mon tour sans qu'il ait été possible d'embarquer la moindre provision d'eau et de vivres.

« Les papiers ont été oubliés dans la chambre du lieutenant. J'y retourne, dit le même officier narrateur. Malgré la violence du feu qui est arrivé au grand mâ, moi et quelques hommes parvenons à les sauver moins le manifeste d'accompagnement et les connaissances qu'on suppose être dans la cabine du second; nous arrachons aussi un filtre plein d'eau de l'office, mais il nous glisse à la mer dans la précipitation de l'embarquement.

» Je quitte de nouveau le bord et rallie les autres embarcations placées à une distance raisonnable de la *Ville de Lyon* que nous voyons dévorer par les flammes: triste et épouvantable spectacle qui nous vaudra peut-être l'arrivée de quelque navire qui, passant dans ces parages, attiré par cette leur immense, pourra venir à notre secours.

» L'anxiété est dans tous les cœurs; chacun guette à l'horizon; quand, vers trois heures du matin et par une faveur toute providentielle, nous aperçûmes le feu d'un navire à vapeur se dirigeant sur nous.

» Nous nageons vers lui aussi et, peu à près, nous accostons le *Volga* des messageries impériales où le commandant Godion, entouré de ses officiers, nous offre une hospitalité généreuse et empressée. La chaloupe, le canot major et le joujou de la *Ville de Lyon* sont montés à bord du *Volga*; le grand canot coulant bas-d'eau est abandonné et nous allons passer à une distance raisonnable de la grande épave en feu de la *Ville de Lyon* dont la coque et la cheminée restent seules comme deux proies inévitables des flammes qui dévorent l'intérieur du grand et majestueux bâtiment. Le *Volga* se rendait à Smyrne. En route il rencontra le *Tamaïs* qui recueillit l'équipage et les passagers de la *Ville de Lyon* et les ramena à Marseille.

Les nouvelles de l'étranger se résument à ceci: A Pesth, le prince Napoléon a été chaleureusement accueilli aux cris de Vive Napoléon.

Le journal littéraire d'Angleterre *The Athenum*, trouve la *Lanterne* de Rochefort parfaitement surfaite et surtout parfaitement ridicule. Je suis heureux de n'être pas le seul à me prononcer ainsi sur la publication pamphlet dont nos boulevardiers s'occupent aujourd'hui avec tant d'empressement. La réaction viendra chez nous, croyez le bien, et le public qui applaudit aujourd'hui peut devenir demain le plus impitoyable censeur de M. Rochefort. Sachons attendre.

Rien plus de bien nouveau à Paris, et ici, j'ai terminé.

Pour extrait: A. Layrou.

Bulletin Vinicole

Toutes les nouvelles qui arrivent des vignobles du Midi, du centre, de l'Est de la France, etc., indiquent que la floraison de la vigne s'est faite dans les meilleures conditions possibles, et que s'il reste des vignes où elle ne soit pas encore entièrement terminée, le nombre n'en est pas considérable.

Dans le Midi, les raisins sont longs et bien développés, l'aramon seul a un peu coulé; tous les autres cépages montrent des raisins garnis et bien conformés; le verjus est déjà gros dans les pays privilégiés auxquels la pluie n'a pas fait défaut. Dans le centre, les bords de la Loire, les Bourgognes, la floraison s'est généralement accomplie à la satisfaction des vigneron, et la vigne montre de belles grappes. Dans l'Est, les vignes ont généralement une belle apparence, la floraison un peu moins avancée qu'ailleurs, s'accomplit ou se termine de la façon la plus rassurante et ne laisse plus d'inquiétudes sérieuses aux vignerons. Il se confirme de plus en plus qu'à peu près partout la vigne présente de belles apparences, qu'elle est en avance d'un mois sur les années ordinaires, et qu'en somme la quantité et la qualité lui sont dès aujourd'hui assurés dans une proportion satisfaisante. Les différences qui peuvent se produire en plus comme en moins, sous ces deux rapports, dépendent maintenant des conditions météoriques dans lesquelles le raisin va se développer et mûrir.

Pour extrait: A. Layrou.

Etat des récoltes

On lit dans la *Gazette des Campagnes*: Les nouvelles des cultures sont en général satisfaisantes en ce sens que tout semble annoncer une bonne récolte moyenne plutôt qu'une récolte abondante proprement dite. Le Midi, qui est en pleine moisson, n'aura pas un fort rendement, mais le blé n'est une culture dominante que sur un cinquième au plus de cette région. Dans le Centre, les blés passent fleur dans de bonnes conditions; seulement les céréales de printemps, et notamment les avoines souffrent beaucoup de la chaleur prolongée. Dans l'Est et dans le Nord, l'épiage s'accomplit sous de favorables auspices; là, il y aura quantité et qualité dans tous les sols labourés profondément et bien fumés, la chaleur nuira à la paille et au grain; le lot inévitable de ces cultures est de souffrir plus que les autres des excès de sécheresse comme des excès d'humidité.

La récolte ne sera pas seulement bonne, elle aura aussi l'avantage d'être avancée de quinze jours, par suite des chaleurs qui règnent partout. Cette avance, naturellement, favorise la situation des spéculateurs engagés à la baisse, parce qu'ils espèrent que les blés nouveaux commenceront à paraître sur les marchés aussitôt après la récolte. Les producteurs se hâteront, avec raison, de vendre au début d'une baisse qui s'accroîtra l'automne prochain.

Sur les autres récoltes, nous recevons des nouvelles différentes: défavorables pour les plantes qui ont souffert de la sécheresse, telles que les betteraves, les fourrages de seconde et troisième coupes, les lins et chavres, et autres plantes industrielles; favorables, au contraire, aux plantes qui aiment la chaleur et par dessus tout les vignes qui sont partout chargées de belles grappes, et annoncent un vendange abondant et très précoce, si l'été leur donne une dose normale de chaleur.

Pour extrait: A. Layrou.

CALENDRIER DU LOT.

DA	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
25	Jeudi.	s Gallican.	Aujols, Lacapelle-Marival, Caniac, Gignac, Concorès.
26	Vendr.	ss Jean et P.	
27	Samed	s Guillaume.	Cazals, Puybrun.

☉ P. L. le 5, à 7 h. 4 du matin.
 ☽ D. Q. le 13, à 10 h. 23 du matin.
 ☽ N. L. le 20, à 2 h. 54 du soir.
 ☿ P. Q. le 27, à 6 h. 0 du matin.

Chronique locale.

M. le comte Joachim Murat, contraint par des exigences de famille, de demander un congé au Corps législatif, avait, pour le cas où il n'eût pu être assez tôt de retour, à Paris, confié à un de ses collègues, signataire comme lui de l'amendement qui réclamait la jonction de Cahors à la ligne de Brives à Montaulan, le soin de soutenir cet amendement devant la chambre; mais le gouvernement ayant déclaré qu'il ne pouvait l'accepter avant que les études préalables n'eussent été faites et qu'il n'eût été, par l'enquête, donné satisfaction à la loi de 1841, les députés signataires l'ont purement et simplement retiré, non sans avoir obtenu de M. le Ministre des travaux publics l'assurance formelle que les études seraient incessamment entreprises et que la question était, en principe, très favorablement envisagée par le Gouvernement.

La procession de St-Barthélemy a eu lieu dimanche dernier.

Après avoir parcouru la rue du Château-du-Roi, les Fossés, les rues du Rempart et du Faubourg-Labarre, elle est arrivée sur la place Lafayette, où un élégant reposoir avait été élevé.

M. le Supérieur du Séminaire a donné la bénédiction à la foule nombreuse qui se pressait aux pieds de l'estrade. Un détachement du 88^e de ligne accompagnait le cortège. La musique des jeunes élèves du collège des Carmes a joué plusieurs morceaux de son répertoire.

On a beaucoup admiré le reposoir dressé chez M. E. Cavaignac. M. Capmas, tapissier, l'avait orné avec un goût exquis.

Les processions de St-Urcisse, de Cabessut et de Notre-Dame ont également fait leur sortie habituelle, au milieu d'un grand concours de fidèles.

Nous avons annoncé, mercredi dernier, le départ de Mgr l'Evêque de Cahors pour Pibrac, où Mgr l'archevêque de Toulouse, l'avait invité à présider les cérémonies du dernier jour du second triduum en l'honneur de Ste-Germaine.

Voici en quels termes la *Chronique religieuse de Toulouse*, rend compte de cette cérémonie:

17 juin.

Dès le point du jour, toutes les routes conduisant à Pibrac sont couvertes de piétons et de cavaliers, qui veulent arriver aux fêtes avant que le soleil ne devint ardent. On voit les caravanes de familles se dessiner au loin sur les routes, et de tous les cotéaux descendent des troupes de paysans. Ces familles se casent dès l'arrivée; elles choisissent un gîte sous les arbres, le long du Courbet; c'est là, à l'ombre un peu maigre de ces peupliers et de ces ormeaux, que ces bonnes gens vont passer la journée. Les provisions se devinent dans de copieux paniers, et l'attente d'une journée féconde en saines émotions se lit sur toutes les physionomies.

Mais le soleil est déjà chaud; le roulement lointain de voitures se fait entendre plus distinctement. La poussière s'élève sur les grandes routes: c'est la bruyante arrivée des citadins. Un monde d'omnibus, de char-à-bancs, de voiture de toute espèce, se case à la hâte de l'autre côté du village, assez loin pour que le bruit des chevaux et des fouets ne gêne pas le recueillement des pèlerins.

La communion se donnait déjà dans l'église depuis cinq heures du matin. Les fidèles se succédaient rapidement, car il n'était possible d'y rester que juste le temps de communier et de réciter la prière aux intentions du Souverain-Pontife. C'est vraiment aujourd'hui que la fête va être majestueuse et imposante. Une foule compacte arrive de tous côtés. Des prêtres de tous les diocèses, des religieux et religieuses de divers ordres non cloîtrés, toutes les classes de la société sont représentées et donnent à la fête un caractère extrêmement populaire.

Monseigneur de Cahors a pontifié à dix heures. L'enceinte réservée était remplie, et la foule débordait sur le reste de la place; tout le monde n'a pu malheureusement assister à cette cérémonie à cause de l'exiguïté de l'emplacement. Les pelouses se sont alors couvertes des gens fatigués d'attendre la bonne fortune de pénétrer sur la place. On a attendu le signal de la bénédiction papale qui devait clore la solennité du matin. Trois évêques et un abbé mitré ont donné cette bénédiction. C'est alors que la foule s'est mise en mouvement, marquant par cet élan spontané l'importance qu'elle attachait à cet acte solennel. — A une heure, les messes étaient terminées, et depuis ce moment jusqu'à vêpres, les prêtres ont été occupés à passer sur le corps de la Sainte les mille objets de dévotion présentés par les fidèles.

Enfin, à 4 heures, la procession a été organisée. Les communes environnantes étaient représentées par des masses de jeunes filles habillées de blanc avec leur chant et leurs bannières particulières, par des jeunes gens formant trois orphéons. Après ces groupes suivait une immense multitude de dames marchant sur quatre rangs, au moins, et composée de fidèles de toutes les classes et d'hommes ensuite, immense cortège qui a descendu la colline avec recueillement et au bruit des chants religieux. Trois ou quatre cents prêtres, marchant en masse serrée, précédaient la chaise de la Sainte portée par des prêtres; l'abbé mitré et Nos Seigneurs de Toulouse, de Perpignan et de Cahors, accompagnés de leurs grands vicaires, fermaient la marche de la procession. Des soldats de la ligne formaient la haie sur le parcours.

La procession s'est rendue à l'endroit du Courbet, où la tradition affirme que passait la sainte Bergère pour se rendre à l'église de Pibrac. Une estrade était dressée pour les évêques, et Monseigneur de Cahors a prononcé une chaleureuse allocution à l'assistance émue et avide de parole sacrée. Après que les évêques ont eu donné la bénédiction pontificale, la procession a suivi les sinuosités du Courbet et est rentrée à Pibrac. C'était là vraiment que la cérémonie présentait le caractère le plus émouvant. Ce petit ruisseau du Courbet, franchi obscurément par l'humble Bergère, il y a deux siècles, a vu soudainement ses rives envahies par un peuple plein d'enthousiasme et recherchant les traces de ce passage miraculeux avec une vive curiosité mêlée d'un saint respect. Rien n'est touchant comme ces marques éclatantes d'un suprême honneur rendu à cette sainte populaire, qui était la suprême humilité et la suprême petitesse selon le monde!

Au retour, le *Te Deum* solennel a été chanté, et la foule a reçu la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Par décision de Mgr ont été nommés:

MM. Jalabert, vicaire de Salviac, curé de Mazières; — Bourdarie, vicaire de Salviac; — Larrigaldie, vicaire de Salviac; — Desclaux, vicaire de Figeac.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

M. le Ministre de l'instruction publique a délégué M. le Préfet du Lot pour présider la prochaine distribution des prix du Lycée impérial de Cahors.

Lundi dernier, à deux heures de l'après-midi, le nommé Cabrignac (Pierre), âgé de 51 ans, occupé comme journalier aux travaux du chemin de fer, est tombé accidentellement du haut d'un rocher et s'est fait de fortes blessures à la tête, aux reins et aux membres. M. le docteur Caviolle, appelé à lui donner ses soins, pense qu'il n'y a aucune fracture.

Le 19 juin courant, un violent orage a éclaté, vers 8 heures du soir, sur le territoire de la commune de Puy-l'Evêque. La grêle y a fait de grands dégâts sur une étendue de 1 kilom. de largeur sur 3 environ de longueur. Les localités qui ont le plus souffert sont les villages de Laborde, Pougelou, Conty, Lapouligne, Caussadou, dont la récolte en blé, maïs et vin est complètement perdue. Le blé et la vigne ont été littéralement hâchés par la grêle. Les villages de Martignac et Loupiac, ont également souffert, mais la moitié de la récolte environ reste encore sur pied. Quelques champs de maïs ont été ravagés.

Par une circulaire du 10 juin, M. le maréchal ministre de la guerre a décidé que les gardes nationaux mobiles des classes de 1864, 1865 et 1866 ne seront pas habillés et qu'ils ne recevront pas de livrets.

Par une décision ministérielle récente, les hommes envoyés en congé illimité recevront un certificat de bonne conduite, bien qu'ils ne soient pas encore placés dans la réserve.

Par un récent arrêté du ministre de l'agriculture et des travaux publics, une commission est créée dans le but d'étudier l'organisation d'un enseignement supérieur agricole. Cette commission, présidée par M. de Forcade La Roquette, en son absence par M. Dumas, sénateur, et composée d'un certain nombre de sénateurs, de députés, de conseillers d'Etat, d'inspecteurs généraux de l'agriculture, etc., etc., se livre avec activité aux recherches et aux travaux dont elle vient d'être chargée.

En exécution de la convention monétaire conclue le 23 décembre 1865 entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse, les pièces de 2 fr., de 1 fr., de 50 centimes et de 20 centimes, actuellement en circulation, cesseront d'avoir cours légal et forcé entre les particuliers, à partir du 1^{er} octobre 1868.

Aux termes d'un décret que publie le *Moniteur*, ces monnaies seront reçues en acquit de droits ou de contributions pour toutes les caisses publiques jusqu'au 31 décembre 1868 inclusivement.

En outre, du 1^{er} octobre au 31 décembre 1868, elles seront échangées contre d'autres espèces aux caisses publiques qui seront désignées par le ministre des finances.

En analysant et comparant les informations relatives au commerce des bestiaux pendant ce mois de juin, on remarque que les prix de la viande, soit sur pied, soit à l'étal, sont sur la plupart des marchés des départements aussi élevés qu'à Paris; sur quelques-uns, ils dépassent les prix de la Capitale. Comment s'expliquer, dès lors, la persistance des envois énormes de bétail sur Paris lorsque nos foires et marchés sont à peine pourvus du nécessaire?...

C'est dimanche 21, à 4 heures 18 minutes du matin, qu'a commencé l'été et fini le printemps. Au même instant, le soleil a dû quitter le signe des Gémeaux pour entrer dans celui du Cancer. Nous voici parvenus aux plus longs jours de l'année, du lever au coucher du soleil, il y a 16 heures 7 minutes.

Avis. — Une foire aux chevaux sera tenue le 5 juillet prochain dans la ville de Sarlat. Un concours est établi à l'occasion de cette foire. Des primes seront accordées aux propriétaires des chevaux et aux marchands de chevaux.

Nous nous associons aux louables efforts de l'administration municipale de Sarlat pour encourager cette branche de commerce à laquelle nous serions heureux de voir concourir les marchands et les propriétaires de notre département.

Nous lisons dans le *Napoléonien de l'Arveyron*:

Foire de Rodez du 30 juin. — Quelques malentendus s'étant produits, paraît-il, par suite d'une indication inexacte donnée dans quelques calendriers vendus hors du département, il n'est pas inutile de rappeler que c'est MARDI 30 JUIN, et non le 1^{er} juillet, qu'aura lieu à Rodez la foire de la Saint-Pierre.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- Juin.
 19 — Alazard (Louis), rue des Remparts.
 22 — Gausseres (Marie), faubourg St-Georges.
 22 — Ibert (Jean-François), rue Mascoutou.
 23 — Mignot (Jean), rue Rôti.
 23 — Belot (Pauline), faubourg Cabessut.

Mariages.

- 21 — Alibert (Joseph), plâtrier, et Cassagne (Jeanne), couturière.

Décès.

- 20 — Darnis (Pierre), cordonnier, 35 ans, rue de la Préfecture.
 22 — Enfant du sexe masculin, né-mort des époux Delpech, et Courdesse.
 24 — Arnaud (Catherine), 83 ans, rue du Cheval-Blanc.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 21 Juin 1868.

- 23 versements dont 9 nouveaux 5,391, 42
 9 remboursements dont 5 pour solde 4,233, 55
 Pour la chronique locale: A. Layrou.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers, s'il s'agit de bois ou de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris. L'emprunteur a d'ailleurs le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, 19, rue Neuve des Capucines, à Paris.

LES TROIS OUVRAGES DU DOCTEUR ZOJAN

A l'usage des gens du monde :

1° *Traité des maladies des voies urinaires de l'homme*, 12^e édition, 1,000 pages, 304 figures anatomiques.

2° *Traité d'épuisement prématuré*, 4^e édition, 650 pages.

3° *Traité des maladies des femmes*, 1 volume, 800 pages, 203 figures anatomiques.

Chaque ouvrage, prix : 5 fr. ; poste, 6 fr. — L'auteur, docteur JOSAN, 182, rue de Rivoli, et ANIÉRE, éditeur, 4, rue Dupuytren, à Paris.

Néro, le chien favori de l'Empereur vient de mourir. Il avait à peine sept ans. L'autopsie a démontré qu'il avait succombé à la rupture d'un anévrisme. L'Empereur aimait beaucoup *Néro*, mais on a raconté à son sujet beaucoup

d'histoires inexacts. *Néro* ne voyait son maître qu'à St-Cloud, pendant la villégiature de la cour. Il était en pension chez le garde du parc, Barthel, qui recevait douze francs par mois pour sa nourriture.

Pendant les chasses à tir, l'Empereur se servait de son chien comme reporter, un garde le tenait en laisse, et quand une pièce était démontée, *Néro* qu'on lâchait, sur le coup, rapportait dans sa gueule.

Les chenils impériaux contiennent une centaine de sujets de race anglaise, dont la valeur moyenne est de 150 fr. la couple; ils sont répartis entre Rambouillet, Compiègne et Fontainebleau. On les nourrit avec du pain et de la viande de cheval.

L'ILLUSTRATION.

Bureaux : rue Richelieu, 60.
Sommaire du 20 juin 1868.

Texte : Revue politique. — Courrier de Paris. — Evénements de Serbie. — Assemblée générale annuelle des ouvriers de M. Paul Dupont. — La Gageure de Passerine, nouvelle, par M. C. Perruchot (suite). — Publications de la semaine. — Le mouvement littéraire. — Le mois de juin. — Salon de 1868 : VII. — Tableaux reproduits par l'Illustration : Equipage de chiens d'ordre, tableau de M. Jules Deveaux ; — Baptême de sauvages aux îles Canaries, tableau de M. Leloir. — Gazette du Palais. — Les moyens de transport et les voies de communication en 1867. — Le chemin de fer du Mont-Cenis. — Tout pour l'Alsace, caricatures par Bertall. — La Font-Couverte, fragment du journal d'un archéologue. — Inauguration du bassin de radoub de Fort-de-France.

Gravures : Voyage de S. A. I. le prince Napoléon :

Visite au palais de Schoenbrunn. — Le prince Michel Obrenowitch ; — Signature du prince ; — Résidence du prince Michel, à Topchidéré, près Belgrade. — Paris : Assemblée annuelle des ouvriers de l'imprimerie Paul Dupont, à l'établissement de Clichy. — Etats-Unis : Réunion électorale dans la salle de l'Opéra de Chicago. — Le mois de juin, par Gavarni. — Salon de 1868 (2 gravures). — Le chemin de fer du Mont-Cenis (5 grav.). — Tout pour l'Alsace, caricatures par Bertall (14 grav.). — Nouveau bassin de radoub de Fort-de-France (Martinique). — Echecs. — Rébus.

La Chasse illustrée, tel est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître chez MM. Firmin Didot, 56, rue Jacob, à Paris. Cette publication hebdomadaire, du même format que l'Illustration ou la Mode illustrée, est destinée aux chasseurs ainsi qu'aux pêcheurs. — Par sa rédaction confiée aux meilleurs écrivains, par le nombre et la perfection de ses gravures exécutées d'après les dessins d'artistes distingués, par ses renseignements, utiles ses récits saisissants, par ses excellents conseils pour l'acclimatation et la pisciculture, enfin surtout par la modicité de son prix (20 francs par an pour 52 numéros, ou 5 francs par trimestre), ce journal s'adresse à tous ceux qui aiment les plaisirs des champs, quel que soit le rang de la société auquel ils appartiennent. — Un numéro est envoyé gratis à tous ceux qui en feront la demande, par lettre affranchie, à l'administration.

L'ÉVÉNEMENT ILLUSTRÉ vient de publier son 73^e numéro. C'est un journal littéraire écrit avec infiniment d'esprit, dans lequel paraît en feuilleton le Parricide, par ADOLPHE BELOT.

Bureaux : 43, faubourg Montmartre, Paris.

La Saison.

Nous recommandons à nos lectrices, le magnifique journal illustré, la Saison, paraissant

le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Gravures noires et coloriées Bureaux : 53, rue Vivienne, près le boulevard, Paris.

L'AVENIR NATIONAL, grand Journal quotidien, politique, littéraire, scientifique et commercial, dont le succès a été si rapide, est maintenant dans sa quatrième année. Il a pour rédacteur et chef M. A. PEYRAT, et pour collaborateurs MM. Frédéric MORIN, Etienne ARAGO, Ad. GAFFE, J.-E. HORN, Jules MAHIAS, D'ORNANT, A. DESONNAZE SEINGUERLET, Amédée GUILLEMIN, Georges POUCHET, Henry FOURQUER, Ed. PUTIOT A., DRÉO, E. de SONNIER, E. BARAS, L. COULON, E. ROUSSET.

L'Avenir national a des correspondants particuliers à Londres, Florence, Bruxelles, La Haye, Genève, Dresde, Vienne, Berlin, Madrid, New-York Rio-Janeiro. Il reçoit de ces correspondants des lettres et des télégrammes spéciaux.

L'Avenir national publie chaque semaine une Revue des théâtres par M. Etienne Arago, et une Revue hebdomadaire par M. Henry FOURQUER, et chaque quinzaine un Feuilleton scientifique par MM. Amédée GUILLEMIN (Sciences physiques), Georges POUCHET (sciences naturelles), et une Variété littéraire, par M. Frédéric MORIN.

L'Avenir national contient chaque jour un Bulletin de la Bourse et un Tableau de toutes les valeurs cotées, ainsi qu'une Revue commerciale, industrielle et agricole, contenant les cours exacts des marchés, et la plus complète de tous les journaux.

On s'abonne à Paris, 24, rue du Bouloi, et dans les départements, chez tous les libraires, et dans les bureaux de poste. — Le prix de l'abonnement pour les départements est de 64 fr. par an ; 32 fr. pour six mois ; 16 fr. par trimestre, et 5 fr. 50 pour un mois.

Les souscripteurs au Journal du Lot, dont l'abonnement est dû, sont priés d'en envoyer le montant en un mandat sur la poste. Ils nous envoient, par ce moyen, des frais de recouvrement, que nous serions obligés de leur faire supporter.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou.

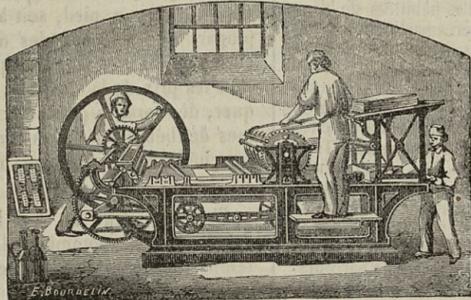
SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

A. LAYTOU

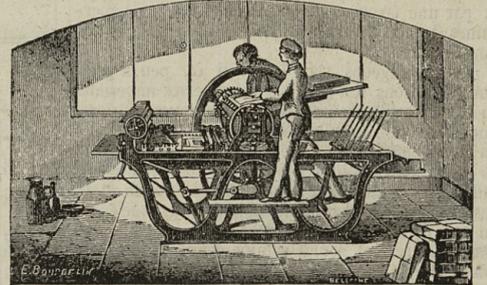
A CAHORS

6, RUE DE LA MAIRIE, 6



L'UNIVERSELLE

Presse MARINONI, pour l'impression DES TRAVAUX DE LUXE



L'INDISPENSABLE

Presse MARINONI, pour l'impression DES TRAVAUX DE VILLE

Cette Maison se charge d'exécuter avec un grand soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labours — Mémoires — Brochures — Affiches
Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers
Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès
etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures
Livres — Registres avec réglure en tous sens
Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats
etc. — etc. — etc.

JOURNAL DU LOT. — Abonnements : Un an, 46 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 5 fr.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS

Départ de Cahors : 11 h. du soir.

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.



A ASSIER.

Départ d'Assier : 4 h. après-midi ;

A VENDRE

L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

EN ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDREAL,

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Pos-aux-chevaux, Galeri Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures ont remises à neuf.

VINAIGRE DE TOILETTE

DE

JEAN-VINCENT BULLY

MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

SEUL VINAIGRE RÉCOMPENSÉ.

Ce Vinaigre doit sa réputation universelle et son incontestable supériorité sur l'eau de Cologne comme sur tous les produits analogues, non-seulement à la distinction et à la suavité de son parfum, mais encore à ses propriétés extrêmement précieuses pour tous les soins d'hygiène.

Le Vinaigre de JEAN-VINCENT BULLY jouit du reste pour tous les usages de la toilette d'une telle faveur qu'elle suffit seule à son plus grand éloge.

L'unique chose qui reste donc à recommander au public, c'est d'éviter les contrefaçons :

EN REFUSANT tout flacon où le nom de JEAN-VINCENT BULLY serait précédé des mots dit de, ou de toute autre formule semblable.

EN EXIGEANT l'enseigne Au Temple de Flore, — LE BUCHAGE INTACT, — LA SIGNATURE DE J.-V. BULLY sur le cachet en cire noire, — la contre-étiquette fixant au col du flacon le FIL BLANC, ROSE, VERT et NOIR, terminé par LA MÉDAILLE DE GARANTIE.

A Paris, 67, rue Montorgueil.

Magasin de Voitures

EN TOUT GENRE

Neuves et d'occasion à des prix au dessous de toute concurrence.

S'adresser à M. SEVAL, Carrossier, hôtel des Ambassadeurs, à Cahors.

A VENDRE

Une coupe de gros bois de chêne, pour traverses de chemin de fer. S'adresser à Monsieur de Belmont, au château de Belmont, canton de Lalbenque.

Ce bois est situé à 25 kilomètres de Cahors. — Exploitation très facile.

Futailles Vides

M. Eugène Pierson, commissionnaire en vins, offre ses services pour l'achat de futailles de toute provenance; en prévision de la hausse certaine; lui écrire de suite, à Paris, 2, rue Monge.

Le propriétaire-gérant : A. LAYTOU.